



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 131-2022



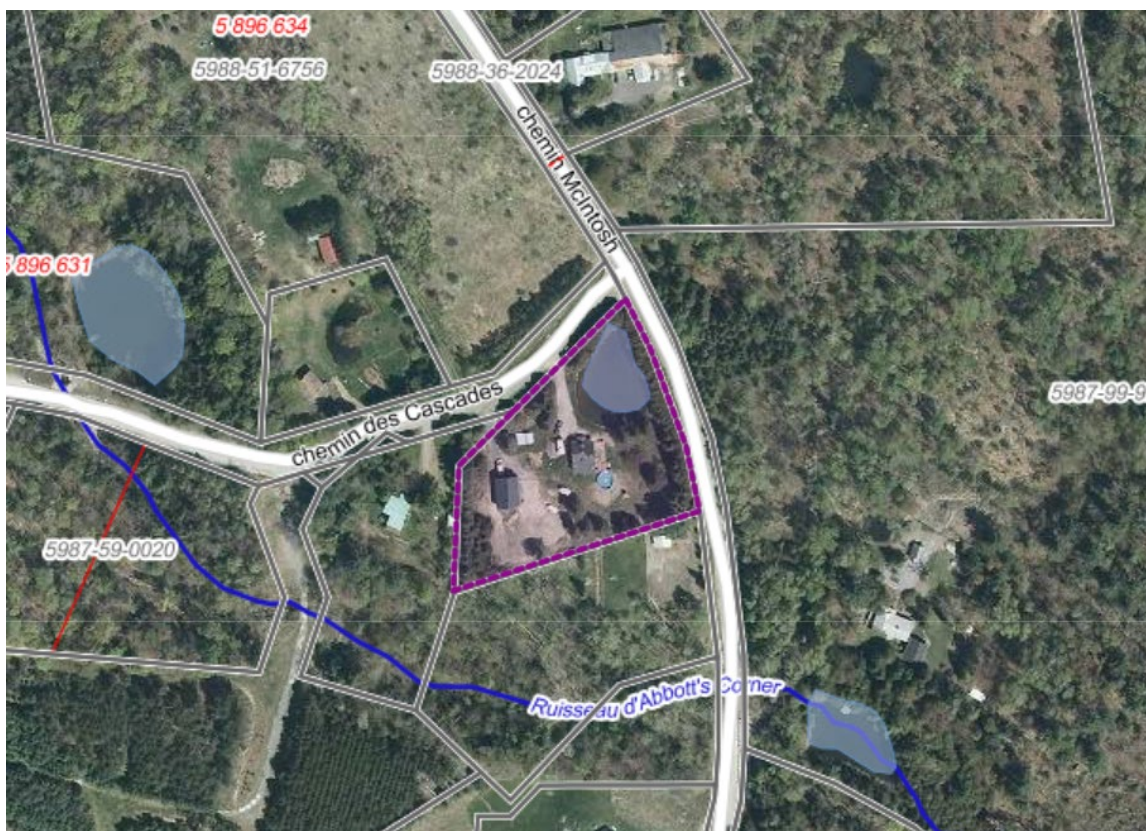
Prenez avis que le 1^{er} décembre 2025, dans la salle des délibérations du conseil, située à l'hôtel de ville au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Frelighsburg à compter de 19h, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation suivante :

NATURE DE LA DEMANDE

Demande de dérogation mineure pour l'agrandissement d'un garage isolé d'une superficie de 208 m². L'article 80 du règlement de zonage numéro 131-2022 stipule que la superficie maximale d'un garage isolé en zone FRE-07 est de 120 m².

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Lot no. 5 896 637
Matricule : 5987-79-0963



DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE
DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier-trésorier